



Points abordés lors du bureau de CLE du 14 juin 2024

Point sur les dossiers

15 dossiers ont été reçus depuis le précédent bureau du mois de février. Cinq concernent la création de forages agricoles dont quatre sont situés sur le bassin de la Suippe, classé en tension par l'étude de la Région Grand Est sur les volumes prélevables des nappes souterraines.

Un dossier a été présenté en séance concernant un autre projet de création de forage agricole.

Analyse de la compatibilité du SAGE avec le SDAGE 2022-2027

Les quatre dernières dispositions du SDAGE concernées par le SAGE ont été présentées.

Point sur le projet d'arrêté SAGE

Un point sur l'évolution du projet d'arrêté a été effectué auprès des membres du bureau de la CLE.

Point sur la situation quantitative de la ressource en eau

La situation quantitative du territoire a été exposée. Les niveaux de nappe sont hauts sur le territoire du SAGE. Les relevés de terrain sur le réseau ONDE ont montré un écoulement normal à toutes les stations de mesure.

Point divers

Il a été présenté aux membres du bureau le planning des journées Retour d'expérience « grand cycle de l'eau » organisées par le SIABAVES cette année.